



1) Ligia Stela FLOREA / Catherine FUCHS, avec la collaboration de Frédérique MÉLANIE-BECQUET, Dictionnaire des verbes du français actuel. Constructions, emplois, synonymes, Paris, Ophrys (Collection L'essentiel français), 2010, xxiii + 269 pages. 2) Jacques FRANÇOIS, Pour une cartographie de la polysémie verbale, Leuven-Paris, Peeters (collection Linguistique publiée par la Société de linguistique de Paris, volume XCII), 2007, xii + 343 pages.

Schøsler, Lene

Published in:
Revue de Linguistique Romane

Publication date:
2011

Document version
Tidlig version også kaldet pre-print

Citation for published version (APA):
Schøsler, L. (2011). 1) Ligia Stela FLOREA / Catherine FUCHS, avec la collaboration de Frédérique MÉLANIE-BECQUET, Dictionnaire des verbes du français actuel. Constructions, emplois, synonymes, Paris, Ophrys (Collection L'essentiel français), 2010, xxiii + 269 pages. 2) Jacques FRANÇOIS, Pour une cartographie de la polysémie verbale, Leuven-Paris, Peeters (collection Linguistique publiée par la Société de linguistique de Paris, volume XCII), 2007, xii + 343 pages. *Revue de Linguistique Romane*, 75(299-300), 555-562.

N^{os} 299-300

JUILLET-DÉCEMBRE 2011

REVUE
DE
LINGUISTIQUE ROMANE

PUBLIÉE PAR LA

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE ROMANE

Razze latine non esistono: esiste *la latinità*

Tome 75



STRASBOURG

2011

EXTRAIT

REVUE DE LINGUISTIQUE ROMANE (RLiR)

Anciens directeurs:

A.-L. TERRACHER, P. GARDETTE, G. TUAILLON, G. STRAKA, G. ROQUES

La RLiR est publiée par la *Société de Linguistique Romane*

DIRECTEUR:

Martin-D. GLESSGEN,
Professeur à l'Université de Zurich

DIRECTEUR ADJOINT:

André THIBAUT,
Professeur à l'Université de Paris - Sorbonne

COMITÉ DE RÉDACTION:

Jean-Pierre CHAMBON,
Professeur à l'Université de Paris - Sorbonne

Jean-Paul CHAUVEAU,
Directeur de recherche émérite au CNRS

Gerhard ERNST,
Professeur émérite de l'Université de Ratisbonne

Michele LOPORCARO,
Professeur à l'Université de Zurich

Gilles ROQUES,
Ancien directeur de la Revue

Fernando SÁNCHEZ MIRET,
Professeur à l'Université de Salamanque

David TROTTER,
Professeur à l'Université d'Aberystwyth

COMITÉ SCIENTIFIQUE:

Clarinda AZEVEDO MAIA, Professeur à l'Université de Coimbra

Cesareo CALVO RIGUAL, Professeur à l'Université de Valence

Maria GROSSMANN, Professeur à l'Université de L'Aquila

Anthony R. LODGE, Professeur émérite de l'Université de St.-Andrews

Laura MINERVINI, Professeur à l'Université de Naples

Yves-Charles MORIN, Professeur à l'Université de Montréal

Wulf OESTERREICHER, Professeur à l'Université de Munich

Franz RAINER, Professeur à l'Université de Vienne

Lorenzo RENZI, Professeur à l'Université de Padoue

Pierre RÉZEAU, Directeur de recherche honoraire au CNRS

Wolfgang SCHWEICKARD, Professeur à l'Université de Sarrebruck

Heidi SILLER-RUNGALDIER, Professeur à l'Université d'Innsbruck

Rodica ZAFIU, Professeur à l'Université de Bucarest

La RLiR est publiée régulièrement en deux fascicules (juin et décembre) formant un volume annuel de 640 pages. Les communications relatives à la rédaction de la Revue (envoi d'articles et de comptes rendus, ainsi que d'ouvrages pour comptes rendus) doivent être adressées à M. Martin-D. GLESSGEN, Universität Zürich, Romanisches Seminar, Zürichbergstr. 8, CH 8032 Zürich – Télécopie: 0041 44 634 49 33 – Courriel: <glessgen@rom.uzh.ch>.

Les auteurs d'articles et de comptes rendus doivent être membres de la *Société de Linguistique Romane*. Dans la mesure du possible, ils sont priés d'accompagner leurs manuscrits d'une version électronique. Les articles reçus sont soumis à l'examen de deux réviseurs, choisis, si faire se peut, parmi les membres du Comité de Rédaction ou du Comité Scientifique par le Directeur de la Revue.

Pour la mise en forme des articles et des comptes rendus, on utilisera les feuilles de style disponibles pour la RLiR (qui peuvent être téléchargées à partir du site internet de la Société: <www.slir.uzh.ch>, ou requises à l'assistant de rédaction, M. Dumitru Kihai: <slir@rom.uzh.ch>).

Ligia Stela FLOREA / Catherine FUCHS, avec la collaboration de Frédérique MÉLANIE-BECQUET, *Dictionnaire des verbes du français actuel. Constructions, emplois, synonymes*, Paris, Ophrys (Collection *L'essentiel français*), 2010, xxiii + 269 pages.

Jacques FRANÇOIS, *Pour une cartographie de la polysémie verbale*, Leuven-Paris, Peeters (collection *Linguistique* publiée par la Société de linguistique de Paris, volume XCII), 2007, xii + 343 pages.

Il est naturel de présenter parallèlement ces deux ouvrages dédiés aux verbes du français moderne et notamment à leur sémantique, bien que ces deux ouvrages ne visent pas tout à fait le même public. Dans ce qui suit, les ouvrages seront présentés séparément, et une brève comparaison sera faite à la fin.

Le *Dictionnaire des verbes du français actuel* contient environ 2500 verbes avec la liste de leurs constructions et des paraphrases pour représenter leur sens. Il indique la prononciation de l'infinitif, ainsi que l'auxiliaire que prend le verbe¹.

Chaque verbe se présente avec une seule entrée. Pour la plus grande partie des verbes, cela fournit à l'utilisateur une image pédagogique, facile à saisir, du verbe et de ses constructions. Prenons comme exemple le verbe *congédier*. L'infinitif est imprimé en lettres rouges, ce qui facilite son repérage ; il est accompagné de la notation phonétique et du choix d'auxiliaire, qui est *avoir*. Ensuite est indiquée la construction, précédée du symbole ■, accompagnée de deux exemples illustratifs et de leur synonymes, précédés du symbole ►, soit :

V + SN ■ *congédier un visiteur importun* ► éconduire, ■ *congédier un ouvrier* ► licencié ; renvoyer.

Dans le cas de verbes ayant des sens qui varient suivant la syntaxe, sans pour autant constituer des verbes homonymes, les différents sens sont indiqués à l'aide de chiffres. Prenons comme exemple le verbe *débiter*. Pour ce verbe, le dictionnaire distingue un premier sens (1), paraphrasé d'abord par *couper* et *découper*, et illustré par l'exemple suivant : *débiter un sapin à la scie*. Ensuite, ce même sens (1) est illustré par des exemples

¹ A la page xi de l'introduction il est signalé que le dictionnaire renseigne le lecteur sur la conjugaison du verbe « en particulier l'auxiliaire qu'il sélectionne ». En réalité, l'information concernant la conjugaison se limite au choix de l'auxiliaire, comme il est précisé à la page xiii. Cette information est-elle vraiment utile pour tous les verbes ?

assez différents, tels *le commerçant débite de la farine* (synonyme de *vendre*), *Jean débite des phrases par cœur* (synonyme de *dire*), *l'usine débite combien par jour?* (synonyme de *produire*). Le second sens (2) est illustré par *débiter un compte d'une somme de mille euros*, et paraphrasé ainsi: 'enlever mille euros d'un compte'. Les auteures suivent en cela les distinctions du Petit Robert, qui se basent sur des considérations d'ordre étymologique, ce qui semble pourtant moins pertinent pour un ouvrage comme le *Dictionnaire*, qui est strictement synchronique.

Dans l'exemple suivant, consacré au verbe *déboucher*, on se demande si le principe de la numérotation des sens, et surtout si le principe de leur succession de présentation sont bien motivés. Le dictionnaire distingue quatre constructions et deux sens. Il commence avec le deuxième sens (sens 2) qui présente la construction V + SN *déboucher une bouteille de vin*, paraphrasé par *ouvrir*. Après, nous avons la seconde construction V prép SN, illustré par *le cortège débouche de la rue Censier*, paraphrasé par *arriver; sortir*, et qui illustre en même temps le premier sens de *déboucher* (sens 1). Les deux dernières constructions illustrent le deuxième sens, mentionné au début (sens 2); il s'agit de SN se V: *sous l'effet de la chaleur, la bouteille s'est débouchée* (synonyme de *s'ouvrir*) et se V + SN: *Marie s'est débouché l'oreille* (synonyme de *se désobstruer*). Une telle présentation risque fort de perturber l'utilisateur.

Dans le cas de véritables verbes homonymes, dont les différences de sens ne sont pas nettement liées aux différences de construction, tels *causer* ('bavarder / parler' ou 'provoquer'), *louer* ('prendre en location' ou 'féliciter'), *voler* ('se déplacer dans les airs' ou 'dérober'), les auteures ont choisi d'adopter le même système de présentation que pour les verbes dont les différences sont plus clairement liées à de telles différences. Ce choix a incontestablement l'avantage de la simplicité et de l'homogénéité de la présentation, mais pour les linguistes, c'est tout de même confondre deux situations essentiellement différentes, mais qui sont, certes, parfois difficiles à distinguer en pratique.

À propos de numérotation, il faut mentionner une innovation intéressante qui concerne l'identification des compléments. La numérotation des compléments permet de repérer ceux-ci dans le cas de verbes synonymiques ayant des constructions diverses. Un exemple illustratif est donné dans l'introduction à la page vii. Il s'agit de *débarrasser*, illustré par *débarrasser la table des assiettes sales*, paraphrasé par 'enlever qqch² de qqch¹'. Pour les synonymes *ôter* et *enlever*, une construction syntaxique différente est signalée: 'ôter / enlever qqch² à qqn¹'. Dans d'autres cas, par exemple *charger*, on se serait attendu à une présentation par permutation, afin de mettre en évidence le lien entre les deux constructions-types *charger du foin sur le camion – charger le camion de foin*. C'est là un cas de permutation bien connu, mais pourtant pas signalé dans cet ouvrage.

Le niveau de granularité sémantique implique toujours un choix difficile, et qui est évidemment lié à la taille et à l'ambition de l'ouvrage. De ce choix dépend, bien sûr, le nombre de constructions à distinguer. Prenons les cas de *manger* et de *boire*. Pour le premier de ces deux verbes assez comparables, le dictionnaire distingue trois possibilités de construction:

- SN + V illustré par *Pierre n'a pas mangé depuis deux jours*
- V + SN illustré par *manger de la viande*
- V + SN + Adj illustré par *sa soupe, il la mange chaude*

Avec le verbe *boire*, il distingue les cinq suivantes, accompagnées de leurs exemples illustratifs :

- SN + V *cette éponge boit bien*
- V + SN *boire de l'eau*
- V + SN + Adj *son thé, il le boit brûlant*
- V à SN *boire à la bouteille*
- SN se V *le vin rouge se boit chambré*

À propos de ces entrées, plusieurs commentaires s'imposent. Tout d'abord, il faut constater la cohérence de la présentation du dictionnaire concernant les schémas V + SN et V + SN + Adj dans le cas des verbes *boire* et *manger*. Par contre, pour les verbes *consommer* et *déguster*, on ne trouve pas le schéma V + SN + Adj, pourtant possible, puisqu'on peut dire : *la vengeance est un plat qui se mange, se consomme, se déguste froid*. On peut légitimement se poser la question de savoir si cette construction V + SN + Adj est spécifique à un petit nombre de verbes lexicaux ou, au contraire, s'il ne s'agit pas plutôt d'un phénomène de syntaxe commun à un grand nombre de verbes qu'il ne serait pas possible de mentionner tous dans le cadre d'un dictionnaire relativement restreint. Dans ce dernier cas de figure, il serait, par contre, utile de mentionner ces constructions, par exemple à l'aide d'un symbole spécifique.

Cette question est pertinente aussi pour la cinquième construction du verbe *boire*, construction « passive », qui se retrouve également avec un grand nombre de verbes, y compris les verbes *manger*, *consommer*, *déguster* – comme le prouve l'exemple qui vient d'être cité. Nous touchons là au problème fort délicat, et inhérent à tout dictionnaire, de savoir comment déterminer la limite entre un dictionnaire et une grammaire. Car si les phénomènes de grammaire communs à un grand nombre de verbes sont insérés dans la description de chaque verbe individuel, cela revient à répéter une partie de la grammaire à propos de chacun de ces verbes.

Finalement, on se demande pourquoi le dictionnaire ne cite pas, pour illustrer l'emploi SN + V avec le verbe *boire*, un exemple parallèle au verbe *manger*, à savoir un cas comme *Pierre n'a pas bu depuis deux jours*. Là encore, il s'agit d'un phénomène plus général, à savoir la possibilité ou l'impossibilité pour certains verbes transitifs d'omettre leur complément d'objet direct, et avec un effet de sens particulier.

Les choix qui ont été faits par les auteures et pour lesquels le public sera inévitablement partagé, nous semblent avoir été faits dans un souci constant de présenter ce qui a été jugé constituer l'essentiel à propos de chaque verbe, mais sans alourdir la présentation. Il y a des cas, pourtant, où la simplification de la présentation nuit à la clarté, des cas qui risqueraient d'induire les apprenants de français en erreur. Un tel cas est le refus de distinguer les homographes, mentionné plus haut. Un autre est la notation à + SN. Il est clairement signalé dans l'introduction (page xvi) que cette notation couvre des réalités de nature très diverse : « **V à SN** désigne tantôt une relation entre le verbe et le complément indirect régi (*appartenir à qqn*; *manquer à sa promesse*; *nuire à la santé*), tantôt une relation entre le verbe et le circonstant régi (*aller à Paris*; *boire à la bouteille*; *frapper à toutes les portes*). Quand le syntagme à SN équivaut à un datif possessif (*les yeux cuisent à Jean*), il est généralement remplacé dans les contextes illustratifs par le pronom personnel au datif (*les yeux lui cuisent*). » Ainsi, les auteures distinguent

clairement, dans leur propre analyse grammaticale, 1° les cas de valence verbale, avec un verbe régissant le datif, impliquant que le syntagme **à + SN** équivalait à un pronom datif (*appartenir à qqn ; manquer à sa promesse ; nuire à la santé*), 2° les cas de verbes accompagnés d'un complément circonstanciel, impliquant que le syntagme **à + SN** n'équivalait pas au pronom *lui*, mais plutôt au pronom *y*, et 3° la possession inaliénable, qui se rencontre avec un certain nombre de verbes, sans qu'on puisse lui conférer le statut de complément valenciel, mais plutôt celui d'un syntagme discontinuel, pour lequel **à + SN** correspond à un déterminatif possessif (*les yeux cuisent à Jean, les yeux lui cuisent, ses yeux cuisent*)². À ces trois cas s'ajoutent encore un autre cas qui n'est pas mentionné par les auteures à la page xvi, à savoir 4° les verbes régissant un complément **à + SN** mais qui n'est pas un circonstanciel, et qui ne correspond pas à un datif, tel *penser*, illustré par *penser à ses intérêts, aux autres*. Si les francophones n'ont sans doute pas de problèmes pour démêler ces cas, les apprenants de français, auxquels s'adresse aussi cet ouvrage, n'ont pas d'indications pour savoir comment distinguer correctement les cas de figure mentionnés ici, et ils risquent de confondre les formes *y, lui, leur, à lui*, etc. en transposant les schémas contenant la notation **à + SN**. Les auteures auraient pu inventer un symbole pour distinguer les différents équivalents du syntagme de **à + SN** (et, *mutatis mutandis*, pour des cas similaires concernant le syntagme **de + SN**, par exemple).

Pour conclure, il s'agit ici d'un dictionnaire dont le format, la présentation et la mise en page permettent une utilisation facile, rapide et pédagogique. Les choix faits par les auteures sont clairement expliqués dans l'introduction et ils sont motivés par un souci pédagogique de simplicité de consultation. Certains usagers seront fatalement en désaccord avec les choix qui ont été faits et dont certains ont été commentés dans ce qui précède. Mais insistons encore une fois sur le fait que les décisions prises par les auteures sont explicites et cohérentes, et que certains des problèmes relevés ici sont inévitables pour tout dictionnaire, et non pour celui-ci en particulier. L'ouvrage sera certainement d'une grande utilité pour le public auquel il est destiné : apprenants, enseignants et traducteurs.

Le deuxième ouvrage, *Pour une cartographie de la polysémie verbale*, diffère du précédent par sa visée mais non par sa problématique. C'est une étude théorique et expérimentale sur la polysémie verbale, suivie d'une exemplification de la partie théorie sur un nombre restreint de verbes et d'une étude sur corpus de la fréquence des constructions. L'ouvrage est le fruit des recherches effectuées au Laboratoire CRISCO de l'Université de Caen. Ce laboratoire développe un *Dictionnaire électronique de synonymes* (DES), basé sur l'ensemble des liens synonymiques rassemblés et symétrisés, provenant de dictionnaires existants (l'auteur se réfère aux anciens dictionnaires de synonymes comme Bénac 1956, Lafaye 1858, Guizot 1864, et aux ouvrages plus récents comme Bailly 1947, Du Chazaud 1979, *Le Grand Larousse de la langue française* et le *Robert* en six volumes etc.). Les informations de ces dictionnaires sont organisées dans un réseau

² À propos de la possession inaliénable, on se demande, ici encore, quelle est la part de la grammaire et celle d'un dictionnaire. La possession inaliénable est une construction qui se rencontre avec un grand nombre de verbes, et il est superflu, pour ne pas dire impossible, de mentionner cette construction avec tous les verbes qui la permettent. Il est prévisible qu'un dictionnaire, même aussi soigneusement élaboré que celui-ci, ne puisse être complètement cohérent. En effet, il la mentionne à propos du verbe *tordre* (*il lui tord le bras*), mais pas à propos des verbes *casser* et *tirer*, avec lesquels elle est également possible : *il lui casse/tire les oreilles*.

de plus de 450.000 liens synonymiques reliant environ 45.000 lexèmes. Les synonymes sont organisés dans des matrices qui permettent la hiérarchisation entre eux, ainsi que le calcul de la distance entre les synonymes. Ensuite est visualisée la compatibilité entre constructions synonymiques. Finalement, pour un petit nombre de verbes sélectionnés, la fréquence des constructions est examinée dans un corpus journalistique (*Le Monde*) et littéraire (les romans de la base *FRANTEXT*).

L'ouvrage débute par la présentation succincte des travaux consacrés à la polysémie verbale depuis une vingtaine d'années, dans le but de signaler les particularités du DES par rapport à ces traditions. Après une courte présentation, l'auteur discute un peu plus en détail les trois approches suivantes : celle de *FrameNet* (Fillmore et Atkins), *l'analyse psychomécanique* de Picoche et *l'analyse en formes schématiques* de Franckel, Paillard & Saunier, inspirée des théories de Culioli. Les préférences de l'auteur ne sont pourtant pas précisées. Les chapitres suivants contiennent la présentation du DES (chapitre 2), l'espace sémantique de neuf vedettes (chapitre 3), l'étude des liens entre la sémantique et la syntaxe, illustrée par l'étude de six verbes (*affecter, appeler, charger, manquer, rapporter, relever*) (chapitre 4), examinés dans les corpus. L'ouvrage se termine par un excellent « Bilan et ouverture », fruit des réflexions de l'auteur sur les limites et les perspectives du projet DES.

Cet ouvrage, on l'aura compris, est à contre-pied du *Dictionnaire* ; tout d'abord parce que sa classification est basée sur un seul critère, qui est sémantique, alors que le *Dictionnaire* se sert de critères formels et sémantiques. Ensuite, l'originalité de l'approche choisie par l'auteur pourrait être qualifiée d'« écologique » dans un sens très précis : l'auteur désire réutiliser les sources disponibles pour ensuite se baser sur les résultats analysés et hiérarchisés, afin de proposer une nouvelle présentation, très exhaustive, de la polysémie lexicale.

Afin de présenter les résultats concrets de la *cartographie de la polysémie verbale*, et afin de permettre une comparaison entre les deux ouvrages traités ici, je vais résumer dans ce qui suit la présentation parallèle d'un seul verbe auquel je me suis déjà référée à propos du *Dictionnaire* de Florea & Fuchs, à savoir le verbe *charger*, qui est aussi étudié par Jacques François. Le *Dictionnaire* propose pour le verbe *charger* les cinq distinctions suivantes basées sur les différences syntaxiques et sémantiques, avec chacune leurs sous-distinctions. La vedette est constituée par le schéma syntaxique (V + SN, V + SN de SN, V + SN prép SN, V + SN de Inf, SN se V). La présentation suivante reproduit celle du dictionnaire :

- Le schéma V + SN présente huit constructions. La première, comme les sept suivantes, est précédée du symbole ■ ; elle est illustrée par ~ *un camion* ; *une embarcation*, avec indication du synonyme ► *lester* ; la deuxième construction est illustrée par l'exemple *le taxi a chargé un client*, avec indication des synonymes ► *prendre, embarquer* ; la troisième construction est illustrée par ~ *un fusil, une caméra*, et son synonyme est ► *armer* ; la quatrième construction est ~ *une pipe, un poêle*, dont le synonyme est ► *remplir*. La cinquième construction est illustrée par l'exemple *Les témoins chargent l'accusé*, avec, comme synonyme ► *accabler* ; la sixième construction est signalée par ~ *un portrait*, dont le synonyme est ► *forcer* ; la septième signalée par ~ *un récit*, dont le synonyme est ► *alourdir* et, finalement, la huitième est illustrée par l'exemple *La police charge les manifestants*, dont le synonyme est ► *attaquer (par une charge)*.

- Le schéma V + SN *de* SN présente trois constructions. La première est signalée par ~ *qqn de paquets*, dont le synonyme est ► *encombrer*; la deuxième est signalée par ~ *qqn d'un crime*, dont le synonyme est ► *accuser*; ou bien *attribuer qqch² à qqn¹*; la troisième construction est illustrée par ~ *un avocat de la défense d'un accusé* et son synonyme est ► *confier qqch² à qqn¹*.
- Le schéma V + SN prép SN a les deux constructions suivantes: ~ *un paquet sur l'épaule de qqn*, dont les synonymes sont ► *mettre* et *placer*, et la deuxième, ~ *un client dans le taxi*, dont les synonymes sont ► *embarquer* et *prendre*.
- Le schéma V + SN *de* Inf présente une seule construction: ~ *un coursier de délivrer un colis* et son synonyme est ► 'confier à un coursier le soin de délivrer ...'³

Finalement, pour ce verbe, le dictionnaire distingue quatre sous-groupes réfléchis, soit le schéma SN *se* V.

- Le premier groupe est illustré par *La batterie se charge automatiquement* et son synonyme est ► *accumuler de l'électricité*.
- Le deuxième groupe, *se* V de N est illustré par *Le ciel se charge de nuages*, avec le synonyme ► *se couvrir*.
- Le troisième, avec le même schéma *se* V de N, présente trois constructions, dont la première est *Il peut se ~ du repas et des invités*, avec le synonyme ► *s'occuper de*; la deuxième est illustrée par *se ~ d'une valise*, avec le synonyme ► *s'encombrer*; et la troisième est illustrée par *se ~ d'un méfait qu'on n'a pas commis*, avec le synonyme ► *assumer la responsabilité, s'accuser*.
- Le quatrième sous-groupe, *se* V de Inf, n'a qu'une seule construction, illustrée par *se ~ de faire les emplettes*, et le synonyme est ► *s'occuper*.

La *Cartographie de la polysémie verbale* présente le même verbe *charger* sur 12 pages du chapitre 3 [163-174]. Ensuite, la fréquence de deux constructions de ce verbe est examinée à l'aide des corpus, dans le chapitre 4, section 4 [270-276]. Ces précisions suffisent pour montrer les différences de visée entre les deux ouvrages. Les dictionnaires analysés qui constituent la base de référence comportent un nombre variable d'articles de ce verbe, allant d'un seul (dans le *Trésor de la Langue Française Informatisé*, par exemple)⁴ à 19 entrées (Dubois & Dubois-Charlier, *Les Verbes Français*)⁵. Le DES répertorie 75 synonymes du verbe, dont une composante principale (*accabler, accuser, affréter, aggraver, alourdir, amplifier [...] faire, foncer, fondre, forcer, fouler, frapper [...] peser, placer, porter, poser, pourvoir, prendre* etc.) qui permet une distinction de 8 foyers de synonymie ou synonymes centraux, et trois composantes isolées: *mettre sur le dos de; pimenter; tarabiscoter*. À partir de ces synonymes, l'auteur construit un arbre de spécification sémantique pour en dégager huit entrées, sept pour le verbe *charger*, et une pour le verbe réfléchi. Je souligne, encore une fois, que contrairement au *Dictionnaire*, pour lequel le critère distinctif pour établir une entrée est le schéma syntaxi-

³ Une petite incohérence: cette périphrase est le seul équivalent synonymique du verbe *charger* qui soit signalé entre les symboles ' '.

⁴ *Trésor de la Langue Française Informatisé* (2004), version élaborée par Dendien, <<http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>>.

⁵ Dubois, J. / Dubois-Charlier, F., 1977. *Les Verbes Français*, Paris, Larousse.

que, le critère distinctif de la *Cartographie* est sémantique. La *Cartographie* distingue huit entrées, sur lesquelles les entrées 3 et 6 sont considérées comme interconnectées, et ensuite groupées pour ne former qu'une seule entrée. On pourrait se demander si les entrées 2 et 3 ne seraient pas interconnectées. Mais il faut se rappeler que les liens entre entrées sont établis de façon automatique selon l'information des dictionnaires de base.

- *charger* (1) – synonyme de *grossir*, voir aussi : *exagérer, aggraver, amplifier, augmenter, dramatiser* etc.,
- *charger* (2) – synonyme d'*attaquer*, voir aussi : *accuser, fondre, calomnier, foncer, incriminer, noircir, inculper* etc.,
- *charger* (3) – synonyme d'*accabler*, voir aussi : *condamner, grever, frapper, imposer, imputer* etc.,
- *charger* (4) – synonyme de *mettre*, voir aussi : *arrimer, disposer, empiler, placer, porter, prendre, embarquer* etc.
- *charger* (5) – synonyme de *garnir*, voir aussi : *affréter, emplir, munir, recouvrir, remplir, pourvoir, lester* etc.
- *charger* (6) – synonyme de *surcharger*, voir aussi : *alourdir, encombrer, combler, écraser, truffer, enchaîner* etc.
- *charger* (7) – synonyme de *faire*, voir aussi : *commettre, déléguer, employer, préposer*.
- *se charger* (8) – pour lequel sont distingués deux synonymes principaux : *assumer, endosser, prendre en charge* etc. et d'autre part le sens météorologique, avec les synonymes *se couvrir, se noircir*.

Dans son chapitre 3, Jacques François compare sa classification à celle, syntaxico-lexicale, de Dominique Willems (2002)⁶, qui distingue quatre constructions pour *charger* dans son emploi non-pronominal. L'approche de Willems lui permet justement d'établir les correspondances non signalées dans le *Dictionnaire*, telles *charger qqch² de qqch¹* et *qqch² charger qqch¹*, correspondances qui ne semblent pas intéresser l'auteur de la *Cartographie*, et qu'il pense avoir incluses dans sa présentation sémantique. Par contre, il fait remarquer que certains sens, tel *grossir*, sont absents de l'étude de Willems. Ce sens apparaît d'ailleurs dans le *Dictionnaire*, sous l'entrée V + SN, dans les constructions 6 et 7. Celles-ci gagneraient sans doute à être groupées, comme le fait Jacques François.

L'analyse sur corpus des deux types de construction présentés par Jacques François dans son chapitre 4, *qqn charge qqn de INF* et *qqn charge qqn de SNdéverbal / qch*, étonne par la différence accusée de fréquences selon le corpus utilisé. Fait fort intéressant pour toute recherche portant sur le lien entre entrées et genres (je renvoie, à ce propos, aux observations intéressantes faites par Jacques François, ainsi qu'à l'analyse contrastive entre genres différents dans Andersen & Schøsler 2002)⁷.

⁶ Willems, Dominique, 2002. « La lexicographie à l'épreuve de la syntaxe et de l'usage : le cas du verbe *charger* », in : Bartning, Inge / Falk, Johan *et al.* (ed.), *Mélanges publiés en hommage à Gunnel Engwall. Acta Universitatis Stockholmiensis 20*, Stockholm, Almqvist & Wiksell International, 343-350.

⁷ Andersen, Hanne Leth / Schøsler, Lene, 2002. « La complémentation », in : Jansen, Hanne / Polito, Paola / Schøsler, Lene / Strudsholm, Erling (ed.), *L'infinito e oltre*. Odense, Odense University Press, 273-294.

En guise de conclusion, ces deux ouvrages s'adressent aux personnes intéressées par la polysémie verbale du français moderne. Pour les utilisateurs cherchant de l'information sur un verbe ou sur une construction dans une situation d'utilisation pratique, c'est au *Dictionnaire* qu'ils doivent s'adresser. Pour ceux qui désirent examiner de plus près la multitude de sens d'un verbe donné, et en considérer la distribution dans les corpus, ils ont à leur disposition au moins une esquisse, appliquée sur un petit nombre de verbes, de ce que peut offrir l'approche très originale du DES.

Lene SCHØSLER